VILLE DE DEUX-MONTAGNES

AVIS PUBLIC

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

En conformité avec la Loi sur les cités et villes, je vous présente aujourd'hui le rapport sur la situation financière de la Ville de Deux-Montagnes pour la clôture de l'exercice financier 2014.

Voici les grands points que j'aborderai dans ce rapport :

1. les états financiers consolidés et le programme de dépenses en immobilisations 2014 ;
2. le rapport du vérificateur externe ;
3. les indications préliminaires de l'exercice financier 2015;
4. le traitement des élus ;
5. dépôt des contrats conclus par la Ville ;
6. les lignes directrices qui guident l'élaboration du budget 2016 et du programme triennal de dépenses en immobilisations.

1. LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2014 ET LES IMMOBILISATIONS

Les états financiers 2014, déposés le 14 août 2015, se sont clos avec un surplus de fonctionnement de 380 300 $ pour la Ville de Deux-Montagnes et un déficit de 933 000$ pour les états financiers consolidés.

A. DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS EN 2014

Au cours de 2014, la Ville de Deux-Montagnes a investi une somme totale de 4,2 M$ dans ses immobilisations, dont voici les principales :

- Conduite d'eau potable	2 815 000 $
- Usine de traitement de l'eau potable	180 000 $
- Chemins, rues	440 000 $
- Véhicules d'incendie, de la voirie et du service de la police	125 000 $
- Bâtiments Loisirs	465 000 $
- Bâtiments Administration	70 000 $
- Ameublement et équipement de bureau	70 000 $
- Machinerie, outillage et équipement divers	50 000 $

B. DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2014: 30 815 000 $

- Administration générale	4 985 000 $
- Sécurité publique	10 420 000 $
- Transport	3 170 000 $
- Hygiène du milieu	3 085 000 $
- Santé et bien-être	235 000 $
- Aménagement, urbanisme	845 000 $
- Loisirs et culture	2 525 000 $
- Frais de financement	1 430 000 $
- Amortissement	4 120 000 $

C. REVENUS

- Revenus totaux 2014 – Ville 32 075 000 $
- Revenus de taxes 2014 19 990 000 $

D. ENDETTEMENT

2014

Endettement à long terme à l'ensemble	35 357 000$
Endettement à long terme aux secteurs	4 735 000$
Emprunts temporaires	2 224 000 $
TOTAL :	42 316 000 $

2013

Endettement à long terme à l'ensemble	29 980 000 $
Endettement à long terme aux secteurs	5 160 000 $
Emprunts temporaires	9 937 000 $
TOTAL :	45 077 000 $

2. LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Les états financiers de la Ville de Deux-Montagnes pour l'exercice clos au 31 décembre 2014 ont été vérifiés par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton, firme qui assume cette charge pour Deux-Montagnes depuis plus d'une quinzaine d'années.

3. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE EN COURS

Les données dont nous disposons sur nos activités financières au 31 octobre 2015 indiquent que le présent exercice financier devrait, cette année, se conclure par un excédent des revenus sur les dépenses.

4. TRAITEMENT DES ÉLUS

Les membres du conseil municipal de la Ville de Deux-Montagnes ont reçu pour l'année 2014, le traitement suivant sur une base annuelle :

Détails	Maire	Conseiller
Salaire annuel	57 526 $	10 764 $
Allocation de dépenses annuelles	15 787 $	5 382$
Rémunération mensuel maire suppléant		386$
Allocation de dépenses mensuelles		193.06 $
Rémunération par séance pour comité ou commission		209.80 $
Allocation de dépenses par séance pour comité ou commission		104.90 $

5. DÉPÔT DES CONTRATS CONCLUS PAR LA VILLE

Conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, je dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 $ ainsi que les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 $, conclus avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale dépassant 25 000 $, intervenu avec la Ville depuis le dépôt du dernier rapport en novembre 2014. Cette liste pourra être consultée à l'hôtel de ville, au Service de greffe, durant les heures d'ouverture.

6. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2016

Nous avons opéré des changements majeurs dans la façon de gérer les deniers publics qui nous sont confiés par les citoyens. Ces changements opérationnels et structuraux ont permis de maintenir les services existants, de diminuer notre endettement et surtout de juguler les hausses de taxes.

En effet, depuis 2013, nous maintenons les hausses du taux de taxation au niveau de l'inflation : (1,92 en 2014) (1,78 en 2015). Nous prévoyons maintenir cette gestion rigoureuse en 2016 avec une hausse de taxe prévue d'à peine plus de 1%.

Cette saine gestion ne nous a pas empêchés de bonifier certains services à la population. Signalons notamment, la piste cyclable, les nouvelles heures d'ouverture de la bibliothèque, la terrasse citoyenne avec WIFI, la mise à niveau de l'usine d'eau potable et du réseau d'aqueduc, etc.

Les orientations budgétaires de 2016 iront donc dans le même sens à savoir une gestion extrêmement rigoureuse des finances tout en maintenant, voire même, en améliorant les services existants.

7. CONCLUSION

En terminant, je voudrais remercier les membres du Conseil, le directeur général, les directeurs de service et tous les employés municipaux pour leur efficacité et leur solide contribution à la bonne gestion de notre ville. Tous ont démontré un vif intérêt à offrir les meilleurs services possible à la population, et ce, malgré un contexte budgétaire difficile.

Merci.

Denis Martin
Maire de Deux-Montagnes